



Tourcoing, le 13 janvier 2023

Affaire suivie par : A. CAUDRON
06 33 87 94 12
asnd.nationale@douanes.finances.gouv.fr

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales**

Objet : 6^{ème} Tournoi National de Badminton et Tennis de table
P.J. : Présentation des épreuves

L'ASND organise les samedi 25 et dimanche 26 avril 2023 à La Rochelle (17), les 6^{ème} Tournoi National de Badminton et de Tennis de table.

1°) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront être impérativement en possession de :

- être à jour de cotisation
- le certificat médical à la pratique du badminton ou du tennis de table ou leur licence respective.
- une participation de 30€ à régler en ligne lors de l'inscription (participation aux frais)

Inscription sur <https://gestion.asnd.fr/home> (à effectuer avant le 26 février)

Attention : le prérequis à l'inscription en ligne étant d'être adhérent de l'ASND et d'être à jour de sa cotisation 2023 (Merci de vous rapprocher de votre correspondant local liste si ce n'est pas le cas, la liste des associations régionales est disponible sur la page d'accueil du site www.asnd.fr)

Le comité d'organisation pourra limiter le nombre de participants en raison de contraintes budgétaires ou organisationnelles.

2°) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement

L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de la manifestation.

Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût (co-voiturage, réductions SNCF ou aérienne).

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, factures de carburant etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement. Il sera limité à 200€. Les locations de véhicules ne sont autorisées qu'à partir de 4 personnes minimum.

La procédure de remboursement vous sera précisée le jour de l'épreuve.

- Frais de restauration

Ils seront pris en charge par l'ASND le samedi midi et le samedi soir.

Une cafétéria adjacente à la salle de sport sera mise à la disposition des concurrents pour se restaurer durant toute la compétition.

- Frais d'hébergement

Ils seront pris en charge par l'ASND. Les participants seront logés à l'hôtel kyriad à côté du cinéma CGR aux Minimes en chambre « twin » .

3°) Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

- congés annuels ou ARTT des agents.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Julie CLASS, conseillère technique badminton, julie.class@douane.finances.gouv.fr

Dimitry FORGET, conseiller technique Tennis de Table, dimitry.forget@douane.finances.gouv.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le Président,



C. COHEN